

## FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Routes départementales N°2 et N°12  
Aménagement d'un tourne-à-gauche

Commune de BRÉHAN

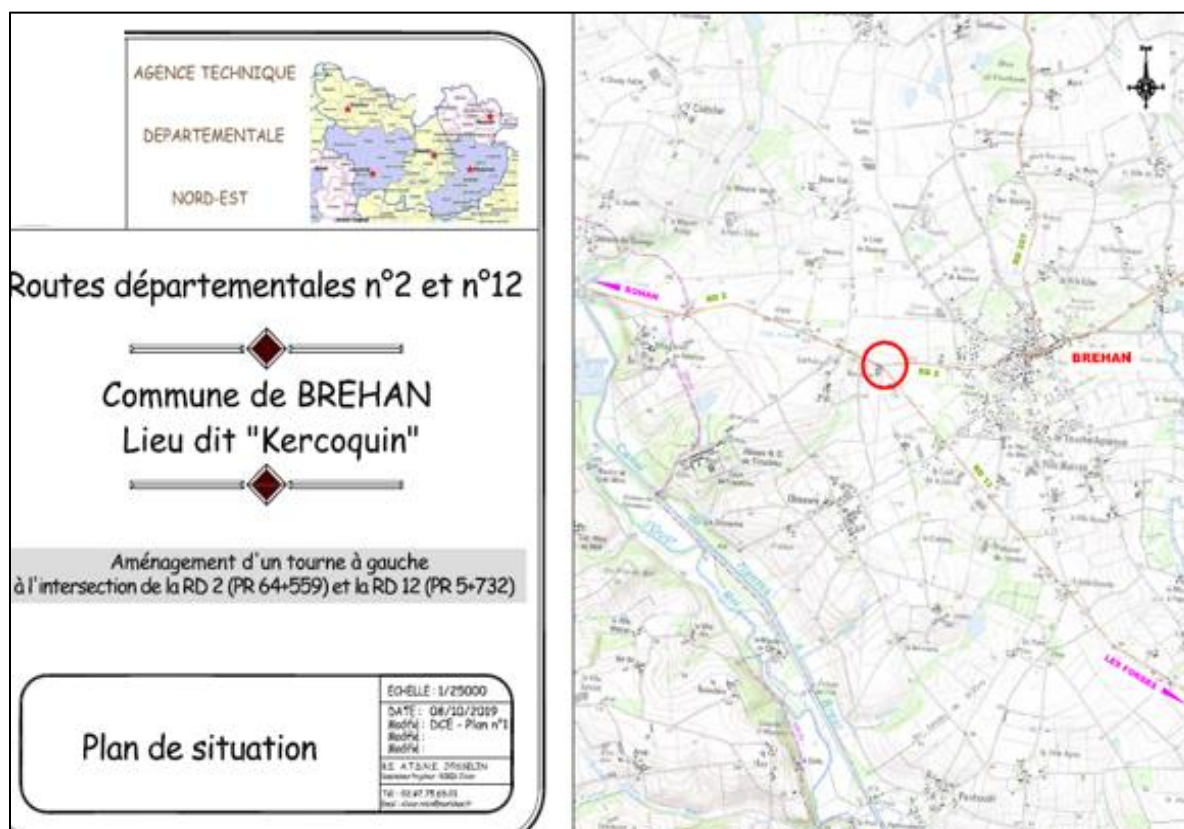
SEPTEMBRE-OCTOBRE 2023

### Objet de l'opération

Dans le cadre du plan routier départemental 2023, le département du Morbihan a décidé de réaliser un tourne-à-gauche au lieu-dit « Kercoquin », au carrefour entre la RD2 et la RD12, sur la commune de Bréhan.

Les travaux permettront d'améliorer les conditions de sécurité des usagers et ont été organisé en lien avec la commune.

### Plan de situation



## Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement  
(Suivi chantier : ATD Nord Est – SERD de JOSSELIN)

**Montant de l'opération :** 343 000 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA Bretagne et l'entreprise PICAUT  
Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

## Contenu des travaux

Création d'un tourne-à-gauche :

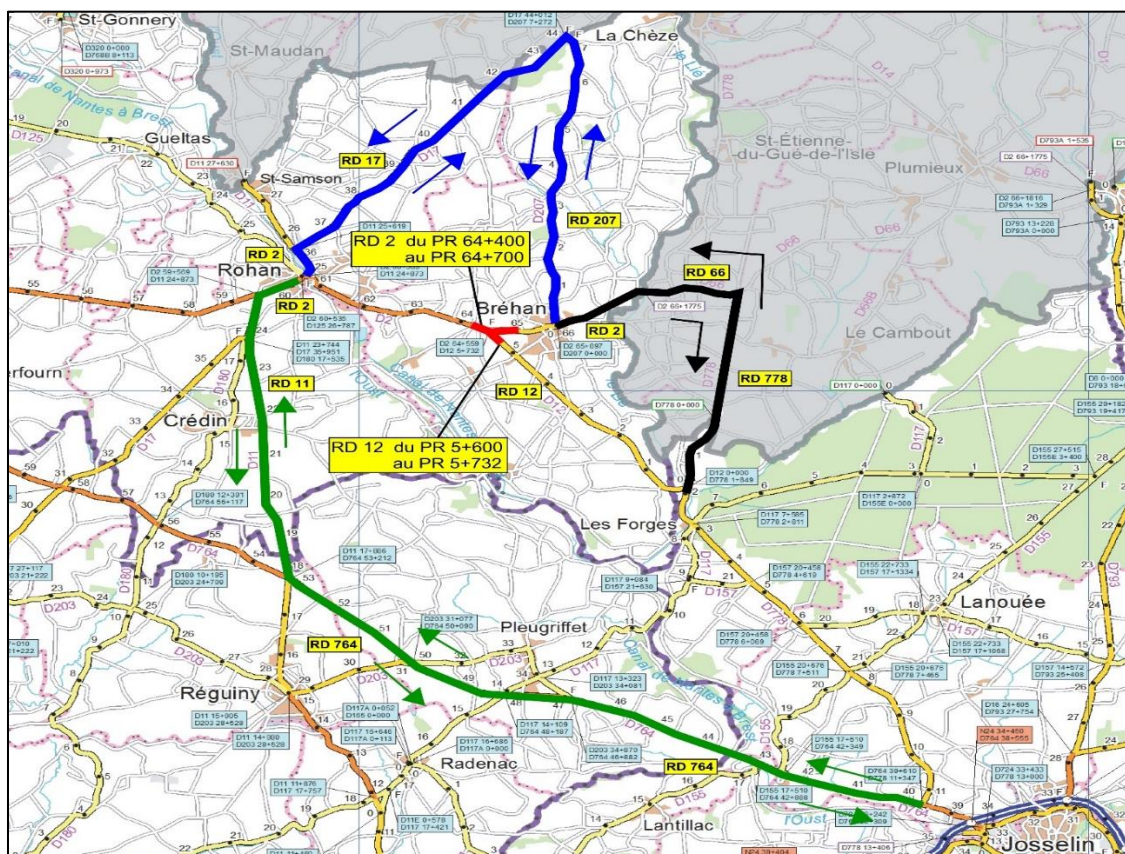
- Terrassements, assainissement et réalisation d'ilots bordurés
- Renforcement de chaussée et réalisation de la couche de roulement

## Organisation des travaux

Les travaux démarreront le lundi 28 août 2023 pour une durée prévisionnelle de 7 semaines.  
La coordination sécurité sera assurée par l'entreprise PROJECTIO SAS.

## Information et déviations durant les travaux

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation du 18 septembre au 13 octobre 2023.



## **Itinéraires des déviations :**

- SENS LES FORGES vers BRÉHAN(PL)/ROHAN :  
Par la RD 778(CD56+CD 22), la RD 66 (CD22) la RD2, la RD 207, la RD 17 puis la RD 11
- SENS ROHAN vers LES FORGES : même itinéraire en sens inverse
- SENS ROHAN vers BRÉHAN: par la RD 11, la RD 17 et la RD 207
- SENS BRÉHAN vers ROHAN : même itinéraire en sens inverse
- SENS JOSSELIN vers ROHAN: par la RD 764, la RD 11 puis la RD2
- SENS ROHAN vers JOSSELIN : même itinéraire en sens inverse

L'accès des riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.

## **Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports**

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :  
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers  
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

### **Contacts**

**Maîtrise d'ouvrage** : Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre** : Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

### **Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :**

#### **Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[\*\*routes@morbihan.fr\*\*](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.